

NATIONS UNIES



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

N° 1929

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

1929^e SÉANCE : 18 JUIN 1976

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1929)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
La situation en Afrique du Sud : massacres et actes de violence commis par le régime d' <i>apartheid</i> d'Afrique du Sud à Soweto et dans d'autres régions :	
a) Lettre, en date du 18 juin 1976, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Bénin, de la République arabe libyenne et de la République-Unie de Tanzanie (S/12100);	
b) Télégramme, en date du 18 juin 1976, adressé au Secrétaire général par le Président de la République démocratique de Madagascar (S/12101)	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cote S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

1929ème SÉANCE

Tenue à New York, le vendredi 18 juin 1976, à 21 heures.

Président : M. Rashleigh E. JACKSON (Guyane).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Bénin, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Guyane, Italie, Japon, Pakistan, Panama, République arabe libyenne, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1929)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La situation en Afrique du Sud : massacres et actes de violence commis par le régime d'*apartheid* d'Afrique du Sud à Soweto et dans d'autres régions :
 - a) Lettre, en date du 18 juin 1976, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Bénin, de la République arabe libyenne et de la République-Unie de Tanzanie (S/12100);
 - b) Télégramme, en date du 18 juin 1976, adressé au Secrétaire général par le Président de la République démocratique de Madagascar (S/12101).

La séance est ouverte à 22 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afrique du Sud : massacres et actes de violence commis par le régime d'*apartheid* d'Afrique du Sud à Soweto et dans d'autres régions :

- a) Lettre, en date du 18 juin 1976, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Bénin, de la République arabe libyenne et de la République-Unie de Tanzanie (S/12100);
- b) Télégramme, en date du 18 juin 1976, adressé au Secrétaire général par le Président de la République démocratique de Madagascar (S/12101)

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais informer les membres du Conseil que je viens de recevoir des représentants de l'Algérie, de Cuba, du Libéria et de Madagascar des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat. En conséquence, selon la pratique habituelle,

je propose au Conseil d'inviter ces représentants à participer à la discussion sans droit de vote.

Sur l'invitation du Président, Mme Brooks-Randolph (Libéria) et M. Rahal (Algérie) prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Etant donné le nombre limité de places à la table du Conseil, j'invite les représentants de Cuba et de Madagascar à occuper les sièges qui leur ont été réservés sur le côté de la salle du Conseil, étant entendu que, selon l'usage, ils seront invités à prendre place à la table du Conseil lorsque viendra leur tour de prendre la parole.

Sur l'invitation du Président, M. Acosta (Cuba) et M. Rabetafika (Madagascar) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur le côté de la salle du Conseil.

3. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais informer les membres du Conseil que je viens de recevoir une lettre datée d'aujourd'hui et émanant des représentants du Bénin, de la République arabe libyenne et de la République-Unie de Tanzanie [S/12102], dont le texte se lit comme suit :

"Nous avons l'honneur de demander qu'au cours de la discussion actuelle du Conseil de sécurité concernant la situation en Afrique du Sud — massacres et actes de violence commis par le régime d'*apartheid* d'Afrique du Sud à Soweto et dans d'autres régions — une invitation soit adressée, en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire, à M. Thami Mhlambiso, représentant de l'African National Congress d'Afrique du Sud, et à M. David Sibeko, représentant du Pan Africanist Congress of Azania."

Si je n'entends pas d'objections, j'en conclurai que le Conseil fait droit à cette demande.

Il en est ainsi décidé.

4. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : La présente réunion du Conseil a été convoquée à très bref délai et d'urgence, conformément à la demande adressée cet après-midi au Président du Conseil par trois membres non permanents du Conseil, les représentants du Bénin, de la République arabe libyenne et de la République-Unie de Tanzanie

[S/12100]. Une demande de convocation du Conseil apparaît également dans un télégramme que le Président de la République démocratique de Madagascar a adressé aujourd'hui au Secrétaire général [S/12101].

5. Le premier orateur est la représentante du Libéria, présidente du Groupe des Etats africains. Je lui donne la parole.

6. Mme BROOKS-RANDOLPH (Libéria) [*interprétation de l'anglais*] : Représentant les intérêts du Groupe africain, je voudrais tout d'abord profiter de cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président. Nous sommes certains que sous votre conduite éclairée le Conseil parviendra à certains résultats féconds.

7. Je voudrais également remercier les membres du Conseil d'avoir fait droit à la demande des représentants du Groupe africain et d'avoir convoqué une réunion d'urgence du Conseil en raison des actes diaboliques commis par le régime de Pretoria contre les précieux bijoux de l'Afrique que sont nos jeunes.

8. La question inscrite à l'ordre du jour est urgente. Elle exige des actes plutôt que des paroles. Par conséquent, je serai très brève.

9. Dans le communiqué de presse publié aujourd'hui par les Etats africains, il est dit :

"Le Groupe africain à l'Organisation des Nations Unies a reçu avec un sentiment de bouleversement la nouvelle du massacre de manifestants pacifiques commis de sang-froid par la police sud-africaine."

A en croire le rapport publié par la *Christian Science Monitor* sur l'incident, ces étudiants n'avaient pas commis de crime. Ils protestaient tout simplement contre une mesure prise par le Gouvernement sud-africain, qui voulait que les mathématiques et les sciences sociales leur soient enseignées en afrikaans plutôt qu'en anglais. Les étudiants avaient estimé que ceci était contraire à leurs intérêts; ils ont donc protesté, brandissant des étendards sur lesquels étaient inscrits leurs points de vue. On peut également lire dans le communiqué de presse d'aujourd'hui :

"Le Groupe africain condamne résolument ce crime et renouvelle sa solidarité inébranlable avec la population africaine d'Afrique du Sud qui vient se joindre au farouche soulèvement contre le régime d'*apartheid*."

10. Je voudrais souligner une fois de plus qu'à nouveau le régime raciste sud-africain a lancé un défi à l'âme de l'Afrique dans son massacre direct de nos enfants — qui sont l'avenir de l'Afrique. Nous considérons ce massacre et les blessures infligées à des centaines d'Africains comme équivalant à un génocide prémédité.

11. L'insistance que met le Gouvernement sud-africain à ce que des étudiants d'école secondaire qui n'ont jamais étudié l'afrikaans se voient maintenant enseigner les mathématiques et les sciences sociales en afrikaans soulève une grave question quant à l'intention du Gouvernement sud-africain. Dans mon esprit, il n'est pas douteux qu'il s'agit là d'un plan d'ensemble visant à retarder les progrès de l'éducation des Africains.

12. L'événement de Soweto, au cours duquel plus de 100 étudiants ont été abattus par la police raciste du régime sud-africain, rappelle le sauvage holocauste de Sharpeville en 1960. Il y a quelques minutes, la radio a annoncé que le nombre des morts continuait d'augmenter et que plus de 800 personnes avaient été blessées.

13. Le régime de Pretoria, qui exerce son autorité en République sud-africaine, considérera certainement cet acte abominable comme une affaire intérieure. Mais lorsque les droits de l'homme sont violés de manière brutale et qu'une police armée jusqu'aux dents attaque avec méchanceté des lycéens sans défense, cette question doit vivement préoccuper la communauté internationale.

14. Dans le même communiqué de presse publié par le Groupe africain, il est également dit :

"L'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale ont une responsabilité particulière à l'égard de la population opprimée d'Afrique du Sud et des mouvements de libération et, à ce titre, le Groupe africain demande à tous les véritables amis de l'Afrique de soutenir le peuple d'Afrique du Sud dans sa juste lutte contre le régime fasciste d'*apartheid*."

15. Les membres africains sont également préoccupés de ce que, dans cette région racialement tendue du monde, des engagements sont pris en vue de fournir à l'Afrique du Sud des réacteurs atomiques ou d'autres moyens d'exterminer les populations d'Afrique.

16. En conclusion, les Etats africains condamnent les atrocités commises par le régime de Pretoria, qui ont causé la mort de centaines d'innocents, dont des enfants de 6 et 7 ans.

17. Les Etats africains demandent au Conseil de sécurité de prendre des mesures rigoureuses et positives contre le régime raciste d'Afrique du Sud, qui, depuis 30 ans, se moque des résolutions tant du Conseil que de l'Assemblée générale.

18. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Algérie.

19. M. RAHAL (Algérie) : Monsieur le Président, le caractère d'extrême urgence de cette réunion du

Conseil de sécurité suffit à lui seul pour souligner la gravité de la situation qui doit faire l'objet de vos débats. En usant de votre autorisation à participer à ces discussions, je pense qu'il sera de mon devoir de limiter mon intervention au problème précis qui se pose à nous aujourd'hui, sans entrer dans des développements qui, s'agissant de l'*apartheid*, seraient en tout état de cause superflus puisqu'ils n'ont plus à convaincre personne. Cette sobriété que je veux m'imposer ne m'empêchera cependant pas de vous remercier et de remercier les autres membres du Conseil de me permettre de faire entendre la voix du Groupe des non-alignés dans ce débat. Je ne veux pas non plus laisser passer cette occasion de vous dire ma satisfaction personnelle de vous voir diriger, avec la compétence, l'intelligence et l'autorité que nous vous connaissons, les travaux du Conseil au moment où il se trouve saisi de questions d'importance vitale pour le non-alignement et pour la paix dans le monde.

20. Les nouvelles qui nous parviennent de Johannesburg concordent pour indiquer que les événements qui se déroulent actuellement en Afrique du Sud sont loin de représenter des petits incidents sans importance et sans lendemain. La persistance des troubles et leur extension, malgré la mise en œuvre d'effectifs impressionnants de police et le déclenchement d'une répression impitoyable, la participation aux manifestations d'une foule de plus en plus nombreuse et la détermination des Africains à poursuivre leur lutte contre l'*apartheid* sont autant d'éléments qui devraient nous convaincre qu'une situation révolutionnaire est en train de se créer dans cette région de l'Afrique. Les correspondants de presse qui se trouvent sur place annoncent que la situation se détériore d'heure en heure dans les agglomérations noires de la grande banlieue de Johannesburg, où les sanglantes émeutes font tache d'huile depuis deux jours. Aujourd'hui, ces émeutes ont débordé la limite des agglomérations noires et des affrontements entre Blancs et Noirs commencent à être signalés. Ainsi, le processus bien connu de l'enchaînement de la violence et de la répression se trouve déclenché, et chacun sait combien le développement aveugle d'un tel processus finit rapidement par échapper à tout contrôle pour aboutir aux pires catastrophes.

21. Le Conseil de sécurité a conscience des dangers imminents que présentent ces événements; il ne sera sans doute pas nécessaire pour nous de l'appeler à assumer ses responsabilités et à prendre sans tarder les mesures qu'il jugera nécessaires pour éviter une dégradation encore plus grave de la situation.

22. Nul ne peut en tout cas se tromper sur la signification profonde de ce qui se passe actuellement en Afrique du Sud. L'obstination du régime raciste de Pretoria à maintenir le système d'*apartheid* est incontestablement à l'origine même de la tragédie actuelle, comme elle a été à l'origine du cauchemar vécu jusqu'à maintenant par la population africaine noire. La condamnation universelle de l'*apartheid* n'a guère

suffi pour en assurer la disparition. Il était pourtant prévisible qu'en maintenant une société fondée sur la séparation des races, sur la subjugation d'une majorité noire par une minorité blanche, le système d'*apartheid* préparait la voie à une explosion comme celle à laquelle nous assistons aujourd'hui, alimentée par les haines raciales longtemps refoulées, les méfiances longuement accumulées et les craintes fondées sur les incertitudes d'un avenir menacé par les tentations de revanche et la défense désespérée de privilèges finalement remis en cause.

23. Ce qui se passe aujourd'hui apporte la preuve de la prise de conscience indéniable par les Africains d'Afrique du Sud de l'état d'infériorité dans lequel ils ont été maintenus jusqu'à présent dans le système d'*apartheid* et de leur volonté d'accéder à la dignité complète d'hommes libres et égaux. Les incidents violents auxquels nous assistons montrent aussi que les Africains d'Afrique du Sud ne peuvent plus se contenter de la solidarité internationale qui s'est toujours manifestée en leur faveur ni de l'indignation générale que soulève dans tous les pays du monde le régime d'*apartheid*. En acceptant les risques et les sacrifices de l'action violente, ces Africains ont compris combien pouvait être inefficace l'action pacifique entreprise par la communauté internationale pour contraindre le régime raciste de Pretoria à abandonner le système d'*apartheid*. La responsabilité qu'ils ont ainsi prise est immense, car ils savent mieux que personne le rapport des forces sur lequel ils engagent leur combat. Leur mérite n'en sera que plus grand car, dans la défense de sa dignité, un peuple ne peut se laisser détourner par la supériorité matérielle des forces qui l'oppriment.

24. Selon certaines informations, des étudiants blancs se seraient joints aux manifestants noirs au cours des derniers incidents. Si cela était vrai, cela introduirait au moins un élément d'espoir dans le drame présent car cela signifierait qu'une partie de la population blanche d'Afrique du Sud est suffisamment avertie des dangers que recèle le système d'*apartheid* ou suffisamment convaincue de son inacceptabilité sur le plan moral pour oser se dresser contre l'autorité qui le représente, mieux encore pour aller jusqu'à s'associer aux manifestants noirs et partager leurs risques et renforcer leur lutte.

25. Nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer le soutien, direct ou indirect, accordé par certains gouvernements au régime raciste d'Afrique du Sud par la fourniture d'armements ou le développement de relations économiques favorisant le renforcement du système d'*apartheid*. Dans les circonstances présentes, l'attitude de ces gouvernements devient encore plus condamnable, car ils ne peuvent plus ignorer les conséquences tragiques qu'elle entraîne et dont ils portent nécessairement une part de responsabilité.

26. Le Bureau des non-alignés s'est réuni à Alger du 30 mai au 2 juin, avant même le déclenchement de

la violence en Afrique du Sud. Il s'était pourtant inquiété de la situation qui se développait dans ce pays en raison de la persistance du système d'*apartheid*, et, dans le communiqué final qu'il a rendu public à la fin de ses travaux, je relève le paragraphe suivant :

"Le Bureau exprime sa grave préoccupation devant le soutien constant accordé au régime minoritaire raciste par certaines puissances occidentales. A cet égard, il condamne la toute récente décision du Gouvernement français consistant à fournir des réacteurs nucléaires au régime sud-africain et demande au Gouvernement français de reconsidérer cette décision dont l'application aurait les répercussions les plus graves sur la lutte contre l'odieux système d'*apartheid* ainsi que sur la paix et la sécurité de la région".

27. La tournure nouvelle prise par les événements en Afrique du Sud et la phase active dans laquelle est entrée maintenant la lutte des Africains contre l'*apartheid* ne peuvent plus permettre l'ambiguïté qui a consisté pour certains à condamner hautement l'*apartheid* tout en maintenant les rapports les plus amicaux — et les plus fructueux — avec le Gouvernement de Pretoria. L'heure est suffisamment grave pour que l'on puisse attendre de chacun, de chaque pays et de chaque gouvernement qu'il mesure exactement ses responsabilités et adapte ses actes à ses déclarations.

28. Ce qui se passe en Afrique du Sud peut dégénérer en une situation extrêmement regrettable pour ce pays. Mais chacun sait la gravité des répercussions qui en résulteraient dans toute l'Afrique australe au moment où une attention renouvelée est portée à son devenir et à son évolution la moins brutale possible vers un équilibre susceptible de durer.

29. Au Conseil de sécurité siègent à la fois les pays les plus sensibilisés aux menaces qui pèsent actuellement sur l'Afrique et les pays qui ont toujours tenté de nous dissuader de la nécessité d'un recours à la violence pour rétablir la justice. Dans ce conseil, il y a ceux qui, faute de pouvoir contraindre le régime de Pretoria à renoncer à ses pratiques racistes, ont tenté de l'exclure de la communauté internationale; il y a aussi ceux qui ont préféré le maintenir parmi nous pour pouvoir le conspuer à loisir, comme si cela pouvait changer quelque chose à la situation.

30. Ces lignes de division ne peuvent plus résister aux événements. Il ne peut y avoir ici de partisans de l'injustice, de suppôts du racisme, de défenseurs de l'*apartheid*. Ce que les Africains d'Afrique du Sud attendent du Conseil de sécurité est déjà inscrit dans la lutte qu'ils mènent actuellement, dans les sacrifices qu'ils acceptent et dans l'espoir qui les guide. Ce serait sans doute une bien modeste contribution du Conseil à leur quête de justice et de dignité que de conclure ses débats par une condamnation unanimement renouvelée de l'*apartheid*, par l'expression de

la solidarité la plus chaleureuse du Conseil avec la population africaine d'Afrique du Sud et par l'interdiction absolue de toute relation d'ordre politique, économique ou militaire avec le régime de Pretoria. C'est aussi le moins que nous puissions attendre du Conseil.

31. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : On m'a fait savoir que M. Thami Mhlambiso, représentant de l'African National Congress (ANC), à qui le Conseil a adressé une invitation en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire, souhaite faire une déclaration. Si aucun membre du Conseil n'a d'objection, je vais inviter M. Mhlambiso à prendre place à la table du Conseil pour y faire sa déclaration.

32. M. MHLAMBISO (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je ne suis pas rompu aux usages du protocole diplomatique, mais je pense que je dois dire maintenant la satisfaction de l'African National Congress de voir que la Guyane, pays qui n'a jamais cessé d'appuyer les mouvements de libération auxquels il s'identifie, occupe la présidence de cette réunion. Je pense que, par votre intermédiaire, je dois également féliciter tous les gouvernements qui ont fait part de leur indignation en présence de l'assassinat brutal et barbare d'écoliers africains et d'autres personnes par le Gouvernement sud-africain.

33. Nous nous réunissons ce soir pour examiner la situation d'urgence qui s'est créée en Afrique du Sud à la suite du soulèvement légitime du peuple africain contre le régime illégitime d'*apartheid* d'Afrique du Sud.

34. Je ne me propose pas, à ce stade, de faire toute l'historique du régime d'*apartheid*, mais je pense qu'il convient de donner quelques explications en ce qui concerne la politique d'*apartheid* et les motifs qui inspirent les artisans du système honni qui a été condamné catégoriquement par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et toutes les autres institutions de cette auguste organisation.

35. Vorster, aujourd'hui, doit faire face à un soulèvement que l'ANC, porte-parole et représentant légitime du peuple africain, a prêté depuis des décennies comme quelque chose d'inévitable, car, génération après génération, les nôtres ont été la cible de la violence délibérée, de la répression, de la torture à mort, de l'exécution et de longues peines d'emprisonnement pour avoir osé lever le doigt contre l'*apartheid*. Il faut que cela cesse, bien sûr, et nous sommes prêts à payer le prix.

36. En mars 1960, la communauté internationale a été le témoin du massacre de Sharpeville, où 69 personnes ont été fauchées et où des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants sans défense ont été grièvement blessés par la police sud-africaine. A l'époque, le peuple africain protestait contre les trop fameuses lois relatives aux laissez-passer. Ces lois, à elles

seules, penserait-on, suffiraient à mettre le peuple africain en échec. Eh bien non ! Pas avec le Gouvernement sud-africain. Nous avons la loi relative à la suppression du communisme, la loi sur les émeutes, la loi sur l'immoralité, le *General Laws Amendment Act*, le *Group Areas Act*, la loi sur les zones urbaines, la loi sur l'éducation bantoue, la loi sur les universités séparées, la loi sur les priorités dans l'emploi, la loi relative aux autorités bantoues, la loi infâme relative au terrorisme, et j'en passe.

37. Ce soir, nous sommes réunis pour examiner la grave situation qui a été créée en Afrique du Sud par la loi relative à l'éducation bantoue.

38. En 1964, le Gouvernement de suprématie blanche d'Afrique du Sud a adopté la loi sur l'éducation bantoue. En vertu de cette loi, toute l'éducation des Africains doit se faire dans la langue maternelle. L'anglais, qui depuis des décennies était utilisé comme moyen de communication, devait devenir l'un des sujets enseignés. Il fallait apprendre aux Africains à honorer leurs chefs et leurs humbles traditions tribales. Comme l'avait dit une fois Verwoerd, il ne fallait pas créer de faux espoirs dans les esprits des Africains, car les verts pâturages de l'Afrique du Sud n'étaient pas pour eux. Je ne suis pas ici en train de citer Verwoerd; je vous donne simplement l'essentiel de ce qu'il disait lorsqu'il préconisait devant le Parlement l'adoption du projet de loi relatif à l'éducation bantoue. Les conséquences sont claires : il fallait que les Africains restent dans une servitude perpétuelle; il fallait qu'ils restent là à jamais pour ramasser le bois et tirer l'eau. Vorster a, aujourd'hui encore, l'intention de maintenir cette position privilégiée qui est la chasse gardée de chaque homme blanc en Afrique du Sud. L'Africain est un étranger sur sa propre terre. La loi relative à l'éducation bantoue, par conséquent, est vue par le peuple africain et par tous les peuples épris de démocratie comme une importante extension du système d'*apartheid*.

39. Certains des défenseurs de l'*apartheid* diront peut-être que l'éducation bantoue et l'instruction dans la langue maternelle ne sont pas une proposition à rejeter. Mais nous savons que l'étendue du vocabulaire de nos langues maternelles est très limitée. Il est fallacieux de penser qu'un enfant qui vient d'une institution d'éducation bantoue peut profiter des progrès réalisés par l'humanité. C'est pourquoi le peuple africain s'élève contre l'éducation bantoue. Dans ce monde où les horizons ne cessent de se rapprocher, il est criminel pour un gouvernement de gaspiller et de brider les aptitudes intellectuelles du peuple africain. Tout gouvernement démocratique veillerait à ce que ses futurs citoyens reçoivent une éducation libre, universelle et démocratique. Les nôtres se voient refuser tous ces droits. Cela n'est cependant pas étonnant, car aucun gouvernement non démocratique ne peut offrir une éducation démocratique.

40. Le Gouvernement illégitime de suprématie blanche d'Afrique du Sud doit disparaître de la face de la terre. La lutte des enfants et des étudiants africains sauvagement assassinés par la police sud-africaine doit être vue comme faisant partie intégrante de la lutte générale du peuple africain sous la direction du mouvement de libération contre un régime de colons racistes.

41. Je me souviens qu'au cours d'une réunion du Conseil de sécurité en 1974 mon ami Piet Botha s'époumonnait à demander qu'on lui donne six mois au cours desquels son gouvernement se proposait d'apporter des changements réels en Afrique du Sud. M. Botha, à l'époque, proclamait qu'il n'éprouvait aucune haine à l'égard des Noirs. Je me demande comment il arriverait à s'expliquer aujourd'hui.

42. Peu après la déclaration de M. Botha, le régime raciste d'Afrique du Sud a décidé d'accroître ses dépenses militaires. Le budget de défense pour l'exercice financier 1975/76 s'élève à 948 millions de rands, soit une augmentation de 36 p. 100 par rapport à l'exercice financier antérieur. Cela représente 18 p. 100 de l'ensemble du budget et 3 p. 100 du produit national brut de l'Afrique du Sud. Ces chiffres nous sont donnés dans le rapport du Comité spécial contre l'*apartheid*². Le Gouvernement sud-africain, dans un livre blanc sur la défense et la production des armements, a justifié cette augmentation de ses dépenses militaires comme étant une mesure pour "contrecarrer toutes les formes d'insurrection et maintenir une force conventionnelle crédible et équilibrée".

43. Nous voulons imposer le Conseil de sécurité et la communauté internationale pour qu'ils voient dans le gouvernement et les suppôts de l'*apartheid* une menace non pas seulement pour le peuple africain d'Afrique du Sud mais aussi pour le continent africain et la paix et la sécurité internationales. Tous les efforts doivent être mobilisés rapidement pour mettre fin à l'*apartheid*.

44. La manifestation des écoliers et étudiants africains, auxquels sont venus se joindre des étudiants blancs de l'Université du Witwatersrand, n'est plus une simple manifestation. C'est la lutte des populations opprimées d'Afrique du Sud contre un régime minoritaire blanc illégitime. Déjà huit autres agglomérations africaines se sont jointes à la lutte. Les étudiants des universités du Zoulouland et de Turfloop ont déjà démontré leur indignation en détruisant les locaux, les bibliothèques et tous les symboles de l'oppression qui a été leur sort dans ces institutions depuis l'introduction de l'éducation bantoue et de la loi sur les universités séparées, qui ont été à l'origine de la création des universités tribales.

45. Je dois signaler maintenant, en toute humilité, que nous n'avons pas de chiffres exacts quant au nombre d'enfants qui ont été abattus ou fauchés par

la police sud-africaine. D'après des communications reçues des nôtres qui se trouvent là-bas, il y aurait eu plus d'une centaine de tués et des centaines auraient été grièvement blessés. On rapporte aussi qu'indépendamment des violences aveugles de la police l'armée se tient prête à agir. Des hélicoptères ne cessent de survoler les agglomérations, prêts à semer la mort à tout moment.

46. Je ne saurais trop souligner la nécessité de renforcer l'embargo sur les armements à l'encontre de l'Afrique du Sud. Je tiens également à dire, avec tout le courage et tout le soutien de mon peuple que je puis mobiliser, que le Gouvernement français devrait baisser la tête de honte car les hélicoptères qui sont utilisés aujourd'hui sont pour la plupart fournis par les Français. Le Gouvernement américain doit lui aussi être condamné pour l'uranium enrichi qu'il vend à l'Afrique du Sud. Naturellement, la France a fourni à l'Afrique du Sud toutes les armes dont elle a besoin pour abattre des enfants sans défense. La France va encore plus loin en fournissant à l'Afrique du Sud des réacteurs nucléaires afin d'annihiler tous les gouvernements africains se trouvant au nord des frontières de l'Afrique du Sud et qui sont susceptibles d'apporter leur soutien au mouvement de libération. Une part du blâme doit également être jetée sur le Gouvernement britannique; ce gouvernement est lui aussi responsable de ce qui se passe aujourd'hui en Afrique du Sud parce que c'est lui qui a semé le ferment de la suprématie blanche en Afrique du Sud. De nombreux autres pays, y compris l'Allemagne de l'Ouest, doivent être fermement condamnés pour avoir soutenu le gouvernement d'*apartheid* en Afrique du Sud, et il y a aussi des gouvernements qui entretiennent des relations très étroites avec l'Afrique du Sud. Pour l'instant, je me contenterai d'adresser mes observations à ces pays.

47. En passant, nous souhaiterions que le Secrétaire général fasse tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la réunion qui doit avoir lieu entre Kissinger et Vorster. Comment M. Kissinger peut-il oublier si facilement que Vorster est un nazi qui a été interné à Kofffontein au cours de la seconde guerre mondiale pour avoir saboté les efforts de guerre contre Hitler ? Point n'est besoin de dire qu'en tant que secrétaire d'Etat des Etats-Unis M. Kissinger ne doit jamais oublier ces hommes, ces femmes et ces enfants qui ont péri dans les chambres à gaz d'Hitler. Le peuple africain vit aujourd'hui dans une chambre à gaz en Afrique du Sud. Si Vorster veut redresser la situation en Afrique du Sud, les premières personnes avec lesquelles il doit s'entretenir sont les parents de ces écoliers qui ont été tués au cours du soulèvement actuel. En fait, Vorster devrait s'entretenir avec les dirigeants légitimes du peuple africain qu'il a incarcérés ou exilés à Robben Island, et il ne doit pas se contenter de s'entretenir avec les hommes de paille de son choix.

48. Ce n'est pas par manque de courage que le peuple africain a attendu si longtemps pour s'élever

ouvertement contre l'*apartheid*. Pendant de nombreuses années, nous avons été vaincus par les gouvernements qui se sont succédé en Afrique du Sud. Mais, bien que nous ayons été vaincus, nous n'avons cependant jamais été conquis, car comment peut-on étouffer la volonté et réprimer l'esprit d'un peuple qui cherche à se libérer dans la terre de ses pères, d'un peuple qui cherche à se gouverner lui-même, d'un peuple qui cherche à avoir sa place au soleil ?

49. Pour conclure, l'ANC, qui est un des pionniers de l'organisation de libération dans la lutte contre l'*apartheid*, dans la lutte contre le colonialisme et dans la lutte contre l'impérialisme, a également envoyé un télégramme à M. Kurt Waldheim, dans lequel il condamne les massacres et actes de violence qui ont fait des centaines de morts et de blessés parmi le peuple africain et d'autres patriotes sud-africains. Nous avons également demandé, par l'intermédiaire du Président du Comité spécial contre l'*apartheid*, qu'une réunion de ce comité soit convoquée pour étudier la situation actuelle en Afrique du Sud. Je dois également indiquer que des télégrammes ont été adressés à Yvonne Burke, présidente du Congressional Black Caucus des Etats-Unis, au député américain Charles Diggs, au sénateur américain Dick Clark et au Conseil national des Eglises du Christ des Etats-Unis. Le Secrétaire du Comité spécial contre l'*apartheid* a été prié de distribuer le texte de ces télégrammes à tous les secteurs appropriés des Nations Unies.

50. Nous aimerions tous quitter cette réunion ce soir ou demain matin pleinement assurés que des mesures appropriées seront prises contre le régime raciste, car la communauté internationale ne doit avoir aucun doute en ce qui concerne les sentiments du peuple africain. La communauté internationale doit être indulgente à notre égard, car depuis longtemps nous suivons une voie de non-violence, essayant d'explorer tous les moyens possibles afin de ne pas mettre en danger la vie des gens en Afrique du Sud, essayant de prouver à la communauté internationale que nous ne sommes pas des assassins, même en cette heure où les nôtres sont tués. Ce qu'ils attaquent, c'est le symbole de l'*apartheid*, le symbole de l'oppression — les locaux du gouvernement. Point n'est besoin pour moi de mentionner la police; ce sont des animaux. C'est ainsi que doit également être traité le Gouvernement sud-africain. C'est un gouvernement de la violence, et seule la lutte armée peut assurer la paix et la sécurité de tous les nôtres en Afrique du Sud.

51. Nous sommes aussi résolus à faire en sorte que l'humanité soit, une fois pour toutes, libérée du fléau de l'*apartheid*. Nous sommes le seul gouvernement possible, les véritables dirigeants et porte-parole de tous les Sud-Africains.

52. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'ai été informé que M. David Sibeko, représentant du Pan Africanist Congress (PAC), auquel le Conseil

a adressé une invitation en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire, désire faire une déclaration. S'il n'y a pas d'objections, je vais inviter M. Sibeko à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

53. M. SIBEKO (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, votre pays est un membre progressiste du mouvement des non-alignés, et c'est pour nous un privilège de prendre la parole devant le Conseil de sécurité pendant que vous en exercez la présidence. N'étaient les graves événements qui se déroulent actuellement dans mon pays, je profiterais de l'occasion pour rendre le plus grand hommage à la Guyane et à son peuple courageux, que vous représentez avec un éclat tout particulier à l'Organisation des Nations Unies.

54. Nous sommes réunis en cette occasion pour nous mettre au courant des faits afférents à une situation qui évolue en Azanie à la suite du lâche assassinat de jeunes enfants par d'ignobles policiers à la solde du régime d'*apartheid* d'Afrique du Sud. Nous respectons la dignité du Conseil et celle de ses membres, qui ont bien voulu nous autoriser à prendre la parole ici, et nous reconnaissons la solennité de cette réunion et la gravité de la situation devant laquelle se trouve notre peuple en Azanie; nous ne sommes pas ici pour faire de la propagande. Par conséquent, nous présenterons les faits et nous nous efforcerons de leur donner leur juste perspective afin que l'intensité de tout ce qui se passe dans notre pays soit appréciée à sa juste valeur, de sorte qu'à la fin, lorsque le Conseil aura cessé d'être saisi de la question, les mesures voulues seront prises en conformité du mandat que la Charte a attribué au Conseil. Il faut espérer que, pour une fois, nous ne serons pas témoins d'un spectacle au cours duquel les solennelles obligations confiées au Conseil seront soumises à un sabotage à titre de sacrifice sur l'autel des intérêts acquis.

55. Il y a 16 ans, le Conseil s'est réuni dans des circonstances très semblables pour examiner une situation presque identique. Le 21 mars 1960, le Pan Africanist Congress avait lancé un programme toujours plus développé d'action positive pour la libération de l'Azanie. Il avait pour objectif très précis l'ignoble système des laissez-passer et en avait fait la première cible à atteindre. L'histoire de ce qui est arrivé aux patriotes africains qui avaient répondu à cet appel de clairon à Sharpeville, Langa, Nyanga et Vanderbijl Park en cette date importante du calendrier de notre libération est connue de tous. Le massacre en masse d'hommes, de femmes et d'enfants africains auquel se sont livrés, le 21 mars 1960, des policiers sud-africains forcenés de la gâchette entraîna, entre autres conséquences importantes, le premier examen qui ait jamais été consacré à la question de l'*apartheid* par le Conseil de sécurité. C'est ainsi que Sharpeville est devenue immortelle dans les annales de l'Organisation.

56. A l'intérieur de l'Afrique du Sud, Sharpeville a créé une crise sans précédent pour le régime raciste. Il y a eu là une initiative hardie organisée par des hommes et des femmes remplis d'audace et bien décidés à consentir tous les sacrifices jugés nécessaires pour leur liberté, pour la libération de leur patrie. Il convient donc que ces fils et ces filles de l'Afrique, qui ont donné leur vie pour que l'Azanie soit libre et indépendante parmi les nations du monde, aient reçu l'honneur posthume de l'Assemblée générale, qui a déclaré que le 21 mars serait la "Journée de Sharpeville", la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

57. Il y a deux jours, le régime raciste d'Afrique du Sud a entrepris une campagne de meurtre insensé qui dépassera même Sharpeville, et de loin. Pendant que je vous parle ce soir, Sharpeville est déjà dépassée du point de vue du nombre des morts. Nous avons des récits de témoins oculaires de sources irréfutables qui nous apprennent que, sans provocation aucune, la police fasciste sud-africaine a tiré à bout portant sur un garçonnet de 6 à 7 ans pendant une manifestation contre l'imposition de la langue étriquée des colons boers — l'afrikaans — comme langue d'enseignement des mathématiques et des sciences sociales dans les écoles primaires et les premières classes du cycle secondaire à Soweto. Je dis bien : le petit garçon avait 6 ou 7 ans. La jeune femme qui l'a ramassé est une journaliste attachée à un journal de Johannesburg, Sophie Tema. Elle a lutté pour emmener l'enfant dans la voiture de presse à la clinique la plus proche. Le garçonnet saignait de la bouche. Il était mort lorsqu'ils sont arrivés à la clinique. C'est ce meurtre brutal et commis de sang-froid qui a mis le feu à la bombe à retardement qui, juste au-dessous de la surface en Azanie, attendait précisément un détonateur comme celui-là pour éclater.

58. Comme nous tous qui sommes ici le savons, une vague de résistance sans précédent se propage dans toute l'Azanie. Le régime d'*apartheid* a peur, et il a eu recours à la seule méthode qu'il connaisse pour venir à bout d'une telle résistance populaire. Vorster, qui a été démasqué malgré ses tentatives soigneusement entretenues d'adopter une attitude des plus calmes — super-cool, comme on dit maintenant —, a jeté sa peau de mouton aux orties. Son visage de loup sanguinaire est visible, et il n'y a que trop de témoignages du nombre croissant de morts parmi les Africains de Soweto et d'autres régions où les Africains se joignent à des manifestations qui font boule de neige. Ce soir, le rapport officiel, c'est-à-dire le rapport de police, parle de 100 morts et de plus de 1 000 blessés. Nous savons que rien qu'à Soweto plus de 2 000 policiers ont été déployés pour entourer d'un cordon l'ensemble des municipalités africaines. A l'intérieur de cet ensemble, des policiers tenant des chiens en laisse parcourent les rues en très grand nombre et tirent au hasard sur les groupes de manifestants.

59. Décidés à ne pas se laisser intimider par le feu de la police, armée de revolvers, de carabines et de

mitrailleries, les militants africains ripostent avec des pierres, des masses, des bâches et toutes les armes qui leur tombent sous la main. Pour moi, Azanien, le peu que j'ai pu apporter à la lutte de mon peuple me permet quand même d'être très fier d'entendre qu'il a pris l'initiative, grâce au processus révolutionnaire de l'autarcie et en agissant comme je l'ai dit, de se libérer du joug du colon blanc qui le domine. Des pioches, des bâches, des pierres, des couteaux à pain. Contre quoi ? Contre l'armée la plus perfectionnée du continent africain, l'armée d'un pays qui dépense un milliard et demi de dollars par an en armes et autre équipement achetés à nos amis, dont certains sont à nos côtés autour de cette table. Des chars blindés, des hélicoptères, tout ce que vous voudrez; Vorster les a et nous ne les avons pas. Mais la population combat. Il y a de quoi être très fier, il y a de quoi ressentir une très grande dignité du fait que cette lutte a été commencée et exécutée par des enfants. En fait, si j'étais né deux années plus tôt, certains d'entre eux auraient pu être mes petits-enfants.

60. Je comprends très bien les sentiments de ce frère azanien qui a dit : "Nos enfants vont faire ce que nous aurions dû faire il y a longtemps". Il n'y a pas de quoi être fiers de n'avoir pas donné l'exemple à nos enfants plus tôt. Bien sûr, je ne cherche en rien à minimiser les sacrifices qui ont été consentis par les combattants de la liberté dont les actions ont précédé cette initiative. Vous savez ce que *Pogo* a fait sous la direction du PAC en Azanie. Les archives de l'Organisation des Nations Unies contiennent également des informations sur ce que *Umkonto we Sizwe* a essayé de faire sous la direction de l'ANC. Mais la lutte actuelle dépasse de beaucoup les initiatives qui ont été tentées autrefois.

61. Comme je l'ai dit, nous ne sommes pas ici pour faire de la propagande mais pour indiquer les faits, tels qu'ils sont, afin que le Conseil comprenne la gravité de la situation dans notre pays.

62. Avant de venir ici ce soir, nous avons appris que le rideau de fumée noire des bâtiments officiels qui brûlent à Soweto s'est étendu au moins à 10 municipalités africaines en dehors de Soweto et autour de Johannesburg. Les régions affectées comprennent Kagiso, à 32 kilomètres de Soweto, la municipalité d'Alexander, à 14 kilomètres du centre de Johannesburg, Tembisa, à quelque 24 kilomètres de Johannesburg, et l'Université du Zoulouland, à plus de 320 kilomètres, en dehors de la province du Transvaal, où se trouve Soweto. En outre, la BBC a dit ce matin que des troubles menaçaient aussi dans les régions industrielles de Johannesburg, où les ouvriers africains pourraient bientôt agir sur le plan du travail — mouvement qui aura de vastes conséquences, comme nous le savons d'après ce qui s'est passé après Sharpeville.

63. Nous avons déjà dit que la force militaire de l'Afrique du Sud, comme la force militaire de tous les

opresseurs réactionnaires, était un tigre de papier. Vorster a appelé sa police pour isoler les municipalités africaines. Mais, pendant que je vous parle ici, il a utilisé ses forces au maximum parce qu'il ne peut installer un policier sur chaque mètre carré de territoire autour des municipalités africaines. La violence qui a commencé à Soweto s'est maintenant propagée à d'autres agglomérations africaines. Elle a atteint Bramley, à proximité d'Alexander, où les masses africaines ont monté des attaques dans la journée.

64. La situation est fort intéressante pour ceux qui vendent des réacteurs nucléaires — nous y reviendrons — au régime raciste sud-africain. Un grand révolutionnaire vietnamien m'a dit un jour alors que j'étais à Hanoi : "Nous n'avons pas peur de la bombe nucléaire; si les impérialistes des États-Unis y ont recours, ils devront faire sauter aussi 500 000 soldats américains". Pour autant que nous regrettons que cet équipement très destructeur soit accordé à l'Afrique du Sud, nous voulons vous rappeler que même cela n'empêchera pas les présentes manifestations de triompher en fin de compte du fascisme blanc sud-africain. C'est simplement une question de responsabilité humaine : nous demandons aux pays de l'Ouest de s'abstenir de continuer d'armer le régime raciste sud-africain et d'alléger ainsi notre fardeau.

65. Imaginez ce qui serait arrivé si la France n'avait pas envoyé à l'Afrique du Sud des hélicoptères Alouette et des chars blindés Panhard, ou si mes vieux amis les Anglais n'avaient pas envoyé à l'Afrique du Sud des avions Buccaneer et Saracen, ou si nos amis américains n'avaient pas envoyé des camions qui sont maintenant utilisés à Soweto pour transporter la police. Si le régime raciste d'Afrique du Sud ne disposait pas de tout cet équipement, les forces de la libération auraient pu attendre beaucoup plus vite leur objectif : la libération totale de l'Azanie.

66. On nous dit que l'Université du Nord, à Turfloop — à quelque 240 kilomètres de Soweto — a été fermée à la suite d'une manifestation de plus de 2 000 étudiants africains. Pour moi, homme noir d'Azanie, il est très touchant que des Blancs sud-africains qui dans le passé s'étaient distingués par les encouragements qu'ils donnaient aux policiers terroristes qui allaient massacrer les Africains dans nos ghettos soient maintenant vus à la télévision des États-Unis montrant leur solidarité pour les écoliers africains. Nous avons vu des étudiants blancs de l'Université du Witwatersrand manifester leur solidarité avec les écoliers africains des ghettos africains. Cette photo, que certains d'entre vous ont peut-être vue, d'une fillette blanche qui saignait et qui était maltraitée et poussée dans une voiture de police est peut-être de bon augure pour l'avenir des relations raciales dans une Azanie libérée.

67. La domination barbare du colonialisme de l'*apartheid*, avec toutes ses ignobles ramifications si solidement documentées à l'Organisation des Nations

Unies, a plus que mérité la réprobation de toutes les honnêtes gens. Il est fort regrettable que la grande majorité des Blancs d'Afrique du Sud ne se considèrent pas comme faisant partie des honnêtes gens. Ceux qui se gardent d'un appui actif donnent néanmoins un soutien indéniabie par leur complaisance et par leur répugnance à voir modifier le *statu quo* — qui, certes, leur apporte une aisance inégalée — en faveur de la majorité noire opprimée.

68. Hier, le PAC a entrepris des consultations avec le Groupe africain à l'Organisation des Nations Unies afin que cette réunion du Conseil de sécurité soit convoquée d'urgence. La réaction a été rapide, et notre peuple en lutte appréciera cet acte important de solidarité. C'est un grand stimulant en ce moment où notre population lutte dans les conditions les plus défavorables. Des messages de solidarité arrivent du monde entier. Parmi les pays occidentaux, une fois de plus les Scandinaves sont les premiers; la Suède et la Norvège, agissant respectivement par l'intermédiaire de leur premier ministre et de leur ministre des affaires étrangères, ont condamné les actes de violence du régime d'*apartheid* contre les écoliers et autres manifestants. Le Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, a ajouté sa voix qui compte au chœur grossissant qui proteste contre le régime d'*apartheid*. Nous le remercions d'avoir réagi à la lettre que le PAC lui a envoyée hier. Ces déclarations contribueront assurément dans une certaine mesure à apaiser les blessures dont souffrent les champions de la liberté en Azanie.

69. Cependant, je dois faire remarquer que cette réunion a été convoquée parce que la responsabilité des Nations Unies à l'égard de la population opprimée d'Azanie et envers le mouvement de libération doit de beaucoup dépasser des paroles de condamnation. Avant que le Conseil de sécurité n'achève l'examen de cette question, des mesures décisives devraient être prises contre le régime d'*apartheid* pour montrer un appui réel à la lutte héroïque que livrent actuellement les Azaniens pour leur liberté.

70. Comme je l'ai déjà dit, le soulèvement qui se propage dans notre pays a été déclenché par une lutte contre l'imposition de l'afrikaans comme langue d'enseignement de matières d'importance vitale. L'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule :

“L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.”

Etant donné ce que j'ai dit et ce que chacun connaît, le régime raciste sud-africain — qui, du reste, a signé

cette déclaration solennelle — viole de manière grossière la clause que je viens de citer, pour ne pas parler des autres 29 articles de la Déclaration.

71. Lorsque les écoliers de l'école Orlando-Ouest ont commencé à lutter le 17 mai contre l'obligation d'apprendre en afrikaans, ils défendaient en même temps un principe sacré des Nations Unies. Leur action est donc une condamnation du régime d'*apartheid* sud-africain. Cette condamnation ne peut manquer de s'étendre aux Nations Unies même si une fois de plus les Membres de l'Organisation qui ont des intérêts acquis consistant à maintenir le colonialisme et l'*apartheid* font d'elle un “bouledogue édenté”.

72. Je me rappelle l'autre occasion où j'ai parlé devant le Conseil de sécurité au nom du peuple azanien. Les arguments solides que nous avons présentés en faveur de l'expulsion de l'Afrique du Sud de l'Organisation des Nations Unies avaient eu l'appui d'une très impressionnante majorité — 10 membres avaient voté pour, 2 s'étaient abstenus et 3 avaient émis un vote négatif. Malheureusement, mais on pouvait le prévoir, ces votes négatifs provenaient de pays occidentaux qui détiennent le droit de veto. Donc, avec un triple veto alors sans précédent, l'expulsion totale de l'Afrique du Sud de l'*apartheid* n'a pas eu lieu. Le PAC ne donnera pas de prime à ceux qui devineront où les assassins d'enfants chercheront des sauveteurs si le Conseil, une fois de plus, juge bon d'agir contre le régime d'*apartheid* et pour les défenseurs de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

73. Alors qu'il observait les hélicoptères de ses amis français qui tiraient sur des groupes d'Africains et qui larguaient des bombes à gaz lacrymogène, Vorster n'a fait aucun cas de l'appel lancé par le Conseil de sécurité après Sharpeville selon lequel le régime raciste devrait “prendre des mesures pour assurer entre les races une harmonie fondée sur l'égalité... et... abandonnera sa politique d'*apartheid* et de discrimination raciale” [résolution 134 (1960)].

74. En présence de la menace grandissante qui pourrait l'éliminer du pouvoir, Vorster a été pris de panique et est maintenant un homme désespéré. Ce matin, il a demandé le maintien de l'ordre public coûte que coûte, et son laquais, le chef de la police Jimmy Kruger, a promis que des mesures plus fortes seraient prises pour écraser la rébellion des Africains en Azanie.

75. J'ai dit que Vorster avait perdu son calme, son sang-froid soigneusement cultivé, puisqu'il a dit que même cette rencontre très annoncée avec le secrétaire d'Etat des Etats-Unis Kissinger n'avait pas priorité sur le maintien de l'ordre public en Afrique du Sud. Qu'est-il advenu de l'“homme d'Etat” qui allait aider le Zimbabwe à obtenir le gouvernement de la majorité ? Sous la contrainte, Vorster n'est pas moins obtus ni moins vulgaire qu'Ian Smith.

76. Il y a peu de temps, certains pensaient que Vorster libérerait Mangaliso Sobukwe, dirigeant national de notre peuple et président du PAC qui assigné à résidence, et mon frère, Nelson Mandela, chef de l'ANC incarcéré à Robben Island, pour parler, de pourparlers. Sobukwe a rejeté cette offre et a dit qu'il ne s'accommoderait pas avec Vorster, et nous voudrions que ce soit souligné au PAC. Sobukwe a dit catégoriquement qu'il n'irait pas au-devant de Vorster parce que cet homme ne se soucie que de survivre. Ceci a été écrit dans un magazine américain, *Africa Report*, l'an dernier. Sobukwe, entre autres qualités, est très bon juge des êtres humains, catégorie à laquelle n'appartient guère Vorster.

77. Dans cette lutte pour survivre, Vorster est bien décidé à déchaîner une violence plus grande encore avant de faire droit à la juste revendication du peuple azanien : son droit inaliénable à l'autodétermination. C'est un droit dont jouissent presque tous les peuples du monde. Durant les décennies de l'âpre lutte que nous avons menée, nous avons plus que mérité le droit à l'autodétermination. L'*apartheid* est essentiellement un dérivé d'une forme beaucoup plus sinistre de domination, une politique implacable et systématique qui consiste à exploiter les masses azaniennes et les ressources naturelles du pays grâce au capital des monopoles. Nous tous qui sommes ici le savons fort bien.

78. D'après les nouvelles qui nous parviennent de Soweto, il y aurait des arrestations en masse d'Africains en vue et d'autres manifestants africains. Cela fait partie de la formule de survie de Vorster. Les principales victimes sont les dirigeants et les membres du mouvement de prise de conscience des Noirs, c'est-à-dire les membres de la South African Students Organization, la Black People's Convention et la Black Allied Workers Union. Les fils et les filles d'Afrique, pleins de dévouement, qui sont membres de ces organisations de masse, ont été principalement responsables — en surface tout au moins — de cette nouvelle flambée de la résistance noire de ces quelques dernières années.

79. La police de Vorster dit aussi qu'elle recherche des infiltrés de l'étranger qui fomentent l'agitation dans la clandestinité. Un Africain s'est vanté au *Christian Science Monitor* — ainsi que cela apparaît dans le numéro du 17 juin — du fait que les travailleurs clandestins étaient là mais que la police ne pouvait pas mettre la main sur eux.

80. Nos sources indiquent aussi qu'un certain nombre de mouchards ont été éliminés, ainsi que des membres blancs de la police et du gouvernement, et, comme vous le savez, cela est un élément de dissuasion très puissant. Le régime raciste n'a pas été le plus fort contre le mouvement de résistance noir et les faits montrent bien qu'une fois vaincu Vorster ne fait rien d'autre que de recourir à une violence plus aveugle et à de nouveaux massacres.

81. Hier, le *Times* de Londres écrivait dans un éditorial que, à cause des violences de la police, l'Afrique du Sud de l'*apartheid* a perdu de manière désastreuse "son prestige politique et la crédibilité de sa politique raciale à un moment où elle avait plus désespérément que jamais besoin d'affirmer qu'elle donnait des résultats". Or si le *Times* comprend que l'Afrique du Sud de l'*apartheid* ne se porte plus bien, il devrait être plus facile pour la conscience du monde — et c'est le rôle qui incombe en l'occurrence au Conseil de sécurité — d'agir sans relâche et sans obstacle puisque, à la suite d'une interview avec Sobukwe, un reporter du *Washington Post* disait :

"Il [Sobukwe] est convaincu qu'une guérilla à grande échelle éclatera bientôt en Namibie et débordera peu à peu sur l'Afrique du Sud elle-même. La marée de la libération noire, pense-t-il, ne peut être endiguée et le régime du premier ministre Vorster, malgré toute sa force extérieure, s'effondrera avec une rapidité étonnante."

Le reporter écrivait aussi :

"Sobukwe dit que les jeunes Noirs sud-africains se saluent dans les communautés noires avec le poing fermé, ce qui est le symbole du pouvoir noir."

Cela se passait en février. Hier, le *Times* de Londres faisait cet autre commentaire : "Les jeunes sont éveillés et sont aux aguets en attendant leur heure en Afrique du Sud". Ce ne sont donc pas uniquement des rapports indirects qui nous parviennent. Nous les voyons aussi dans nos salons, sur nos écrans de télévision qui disent : "Le pouvoir au peuple !".

82. L'Organisation de l'unité africaine, dans une déclaration ce matin, a promis une fois de plus d'aider le PAC et l'ANC et le peuple d'Azanie à repousser la violence réactionnaire par une violence révolutionnaire.

83. Tout ce que nous demandons, c'est que le Conseil de sécurité, avant de considérer sa tâche accomplie cette fois-ci, décide de prendre des mesures obligatoires pour faire appliquer l'embargo sur les armes et d'autres mesures à caractère punitif pour limiter les relations diplomatiques et commerciales avec l'Afrique du Sud.

84. Enfin, nous voudrions lancer un appel au Conseil pour qu'il défende le mot d'ordre "Vive l'Azanie !", entendu mercredi dernier à Soweto par le journaliste du *Christian Science Monitor*, en reconnaissant que la lutte du peuple azanien contre le colonialisme et l'*apartheid* est une lutte légitime pour l'autodétermination.

85. M. SALIM (République-Unie de Tanzanie) [interprétation de l'anglais] : La présente réunion n'est pas une séance ordinaire du Conseil de sécurité. C'est une séance que chaque membre du Conseil, je

crois, aurait voulu éviter; mais les circonstances qui ont incité le Président de Madagascar, dans son télégramme au Secrétaire général, et le Groupe africain à l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire des membres africains du Conseil, à demander la présente réunion sont véritablement tragiques.

86. Au cours des dernières 48 heures, les autorités racistes sud-africaines se sont lancées dans une aventure folle de meurtres, de tueries, de mutilations d'innocents, y compris d'étudiants, sans même épargner les écoliers. D'après les dépêches d'agences de presse, à 8 heures hier soir plus de 100 personnes avaient été tuées et plus d'un millier blessées. Ce carnage — car ce n'est pas d'autre chose qu'il s'agit — commis par les autorités de Pretoria a, à juste titre, soulevé la colère et l'indignation de l'humanité tout entière, indépendamment de toutes considérations d'ordre idéologique ou politique.

87. Pourtant, la colère n'est pas suffisante car la colère et l'indignation seules n'ont pas, par le passé, dissuadé les autorités racistes de poursuivre sur le chemin du désastre et de la destruction; elles ne le feront pas non plus dans l'avenir. Nous nous rappelons tous Sharpeville. En fait, l'Organisation des Nations Unies a décidé de commémorer chaque année ce massacre sanglant. Mais ces commémorations, de même que la colère et l'indignation que ne cesse de manifester la communauté internationale, n'ont pas dissuadé le régime d'apartheid de poursuivre sa politique d'oppression et de répression du peuple africain. Nous avons maintenant le massacre de Soweto, et, comme si cela n'était pas suffisant, dans une tentative pour écraser le soulèvement du peuple africain, comme on l'a vu à Soweto, les autorités sud-africaines ont commis de nouveaux meurtres, infligé de nouvelles mutilations et de nouvelles blessures dans plusieurs autres communautés où s'était manifestée la résistance à l'apartheid et à la discrimination.

88. La question est la suivante : maintenant que le peuple africain d'Afrique du Sud a montré clairement, ouvertement et sans peur sa détermination de résister à l'odieux système d'apartheid et que les carnages calculés commis par les autorités sud-africaines pour essayer d'endiguer la résistance se sont fait jour, quelle va être la position du Conseil de sécurité ? C'est là la question que le Groupe africain pose à la présente séance du Conseil et que les membres du Conseil devront examiner.

89. Nous avons entendu l'émouvant exposé des événements que nous ont fait les porte-parole authentiques du peuple africain d'Afrique du Sud, les représentants de l'African National Congress et du Pan Africanist Congress. Je m'abstiendrai donc d'entrer dans le détail. Néanmoins, il convient, je crois, de dresser un tableau succinct de ces événements tristes et révoltants.

90. La succession des événements est clairement révélée dans les informations qui nous ont été communiquées : il y a plus d'un mois, les étudiants de l'école secondaire africaine de Soweto, un secteur ségrégué de Johannesburg, ont commencé à boycotter les classes pour protester contre l'ordre imposé par le régime en vertu duquel les mathématiques, l'histoire et la géographie, devaient être enseignées en afrikaans.

91. Les étudiants africains non seulement souffrent de la ségrégation et d'une discrimination totale mais doivent aussi étudier certains sujets en anglais, d'autres en afrikaans, pour satisfaire les préjugés des dirigeants blancs. Ainsi, ils se trouvent très handicapés dans la poursuite de leurs études. Il semble bien qu'il n'y ait guère de professeurs africains qualifiés pour enseigner les sujets en afrikaans, de sorte que les étudiants ont du mal à suivre les leçons dans cette langue.

92. Les exigences des étudiants étaient pleinement justifiées. D'ailleurs, elles étaient pleinement appuyées par les professeurs, les directeurs et les parents. Le régime d'apartheid s'est montré intransigeant. Il n'a fait aucun effort pour trouver une solution. Il a recherché l'affrontement pour noyer le mouvement étudiant noir dans le sang.

93. Le 16 juin, 10 000 étudiants africains ont organisé une manifestation pacifique — j'insiste, une manifestation pacifique — pour appuyer leurs exigences. Ils se sont trouvés bloqués par 300 policiers courageux et héroïques. D'après des témoignages directs, ces courageux officiers de police ont tiré au hasard sur les manifestants, directement dans la foule, sans la moindre provocation. Bientôt, d'autres voitures de police se sont précipitées sur les lieux. Une équipe spéciale de police, récemment créée par le régime pour combattre le terrorisme urbain, a été lâchée par des hélicoptères à Soweto, avec des bombes lacrymogènes. A ce propos, il convient de relever que l'Afrique du Sud ne fabrique pas d'hélicoptères. Elle les a obtenus de divers pays occidentaux qui ne semblent pas très désireux d'appliquer l'embargo sur les armes.

94. Ils ont pratiquement encerclé Soweto, et ont chassé les journalistes, pour écraser la résistance par une démonstration massive de force et de violence. Le régime, nous le savons, a ségrégué les Noirs dans l'agglomération de Soweto, séparant celle-ci du reste de Johannesburg, afin précisément d'éliminer toute résistance. Cette agglomération, qui compte 1 million d'habitants, soit la moitié de Johannesburg, est construite de façon à permettre des opérations militaires.

95. Le nombre croissant de morts et de blessés montre que le régime considère cette situation, pour ainsi dire, comme une guerre contre les Noirs.

96. Au centre de Johannesburg, plusieurs centaines d'étudiants blancs de l'Université de Witwatersrand

ont organisé une démonstration pour exprimer leur solidarité envers les étudiants noirs. Ils ont été brutalement attaqués par des voyous de la Rand Afrikaans University — des étudiants endoctrinés par le régime dans le racisme, le fascisme et la peur — et ensuite par la police.

97. Au lieu d'essayer de faire cesser la violence et d'accéder aux justes exigences du peuple, le régime de Vorster aurait fait appel à la force de défense, faisant pour ainsi dire une déclaration de guerre.

98. Il était inévitable qu'alors qu'on tirait sur des étudiants et de jeunes enfants africains le massacre de Sharpeville du 21 mars 1960 revienne à la mémoire. A l'époque, la police avait fait feu sur des gens qui manifestaient pacifiquement à Sharpeville contre les lois sur les laissez-passer, tuant 69 personnes et en blessant près de 200. On nous a dit à l'époque que ces massacres avaient été dus au fait que la police manquait d'expérience et avait perdu son sang-froid. Aujourd'hui, cependant, il ne fait pas de doute que le massacre a été délibéré et prémédité, que c'est un acte absolument gratuit de la part du régime.

99. Rien ne montre mieux l'insensibilité totale de ces forcenés de la gâchette, instruments de l'oppression sud-africaine, que cette tuerie d'enfants innocents. Ces nouveaux héros du système sud-africain, armés de carabines et de fusils automatiques, tirant au hasard sur des écoliers sans défense, oui vraiment, quels héros !

100. Ce sont des malades, mais ils sont le produit naturel d'une société malade. Ce n'est certainement pas le manque d'expérience qui a causé ces massacres. C'est, aujourd'hui comme en 1960, l'exaspération des autorités, résolues à protéger le système d'oppression et dénuées de tout sentiment moral. Pour elles, la destruction de la vie — la vie africaine —, cela n'est rien. Le système les a faites ainsi. Nier cela, c'est tourner le dos aux affreuses réalités.

101. Ces événements ont à juste titre soulevé l'indignation de la communauté internationale et des nations du monde entier. Le Secrétaire général a eu absolument raison d'affirmer dans sa déclaration d'hier que les tensions persistantes et les troubles en Afrique du Sud soulignent une fois de plus combien il est nécessaire de mettre fin à la politique d'*apartheid* et de discrimination raciale.

102. Le Comité spécial contre l'*apartheid*, dans sa déclaration du 17 juin, souligne entre autres choses :

“Le massacre des étudiants noirs fait suite à une série d'attaques policières contre des manifestants ouvriers et étudiants au cours des quatre dernières années, attaques décrites en Afrique du Sud comme des “mini-Sharpville.”

“D'une part, ces événements sont un nouvel exemple de la brutalité du régime de Vorster, qui a

eu recours une fois de plus aux détentions en masse, aux procès et à la torture de prisonniers pour intimider l'opposition croissante au racisme. A la présente session du Parlement, deux nouvelles lois ont été introduites, plus odieuses encore que l'arsenal des lois répressives condamnées par l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale. D'autre part, ces événements montrent le militantisme croissant du peuple opprimé et son courage devant une répression inhumaine.”

La déclaration du Comité spécial se poursuit ainsi :

“Dans sa résolution 3411 C (XXX) du 28 novembre 1975, l'Assemblée générale a proclamé que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale ont une responsabilité particulière envers le peuple opprimé d'Afrique du Sud et ses mouvements de libération, ainsi qu'envers les personnes emprisonnées, frappées d'interdiction ou exilées en raison de leur lutte contre l'*apartheid*. Chaque crime commis par le régime de Vorster contre la population noire est donc un affront direct pour l'Organisation et la communauté internationale. Le meurtre des écoliers noirs de Soweto est un crime de cette nature.”

103. Mais la réaction ne s'est pas limitée aux milieux des Nations Unies. Le représentant du PAC, par exemple, a parlé de la déclaration faite par le Premier Ministre de Suède et par le Ministre des affaires étrangères de Norvège. Je crois que ces déclarations sont si émouvantes et si pertinentes qu'elles méritent d'être citées ici. Le premier ministre Olof Palme de Suède a dit ce qui suit :

“Le massacre qui a eu lieu à Soweto, en Afrique du Sud, nous remplit de colère et de désespoir. Le fait que la police ait ouvert le feu sur des écoliers manifestant pacifiquement est une preuve consternante de la brutalité d'une société injuste. Cet événement confirme un fois de plus qu'il est impossible, à long terme, de fonder des relations humaines sur un système qui viole les principes de l'égalité de tous les hommes. L'*apartheid* est non seulement en conflit direct avec notre conception générale de la décence et de la dignité humaines. Il constitue également le plus grand obstacle au développement pacifique en Afrique australe³.”

Dans des observations tout aussi pertinentes, le Ministre des affaires étrangères de Norvège a déclaré :

“L'usage de la violence et des armes contre des écoliers et des adolescents démontre clairement le racisme intolérable qui existe en Afrique du Sud⁴.”

104. Je tiens à l'Afrique du Sud. Le Christian Institute of Southern Africa, dans une déclaration en date du 17 juin, a déclaré avec pertinence ce qui suit :

“En convoquant le plus rapidement possible une convention nationale des véritables dirigeants de

la population, nous réitérons notre conviction que les manifestations de Soweto ne sont que l'expression de l'attitude noire dans tout le pays et une réaction directe à la politique d'*apartheid*. Nous affirmons notre solidarité avec la population opprimée de notre terre et nous demandons à tous les chrétiens, blancs et noirs, de ne pas avoir peur en cette période d'épreuves mais plutôt de faire face au péril jusqu'à ce qu'une société juste soit instaurée."

105. Puisque la machine de propagande sud-africaine est renommée pour son efficacité, je voudrais citer quelques observations très pertinentes parues dans certains journaux, à vrai dire dans des journaux publiés dans le pays de mon ami, le représentant du Royaume-Uni. Dans son éditorial d'aujourd'hui, le *Daily Mirror* affirme entre autres choses :

"Le nom de Soweto brûle comme un fer rouge à la face de l'Afrique du Sud. La rage, le désespoir et la soif de sang ont saisi à la gorge cette énorme municipalité africaine des environs de Johannesburg... Le Gouvernement sud-africain se rendra-t-il compte un jour que la répression par une minorité est odieuse et futile ? L'an dernier, M. Vorster avait promis d'abolir les discriminations inutiles. Soweto a montré au monde jusqu'où il est allé — jusqu'au bord de l'enfer noir."

Le *Yorkshire Post*, qui n'est pas réputé pour des opinions extrêmes, a estimé dans un éditorial que "le Gouvernement sud-africain devait être atteint de folie". Je suis pleinement et entièrement d'accord avec lui.

106. Si j'ai fait ces citations que j'ai prises au hasard — et j'ai évité délibérément de citer des porte-parole africains, que ce soit au niveau gouvernemental ou à tout autre niveau —, c'était pour prouver que l'indignation suscitée par ces événements barbares est vraiment universelle. Mais bien que ces événements aient éclaté à la suite de griefs exposés par des étudiants d'une école secondaire africaine, ils revêtent une signification très importante. Comme l'a dit M. Barney Ngakane, fonctionnaire supérieur africain du South African Council of Churches : "Dans un certain sens, cela est devenu un symbole de la résistance de la jeunesse contre l'oppression et l'autorité blanches". Je crois que le *Times* de Londres du 17 juin pose le problème comme il convient lorsque dans son éditorial il déclare :

"L'Afrikaans n'a été que le détonateur. L'explosif, c'est toute la politique d'*apartheid* de l'Afrique du Sud. Il y a deux ou trois ans, on aurait pu accepter l'édit en grommelant. Mais aujourd'hui, alors qu'il y a un Etat africain blanc à l'une des frontières de la république et que les Africains luttent contre les troupes blanches en Rhodésie à une autre frontière, la situation est différente. Les jeunes sont éveillés et sont aux aguets en attendant leur heure en Afrique du Sud."

107. Comme à Sharpeville, les incidents qui viennent de se produire ne sont pas isolés. Cela signifie que le régime sud-africain ne reculera devant rien dans sa lâcheté pour supprimer des innocents. C'est un régime qui vit dans la peur parce qu'il sait que les injustices qu'il commet seront un jour redressées. Du point de vue de la majorité opprimée, ces incidents sont une manifestation de la lutte qui se poursuit contre le système d'*apartheid*, car cela n'est rien d'autre qu'un soulèvement. Il faut se rappeler que ceux qui ont été massacrés en 1960 l'ont été parce qu'ils protestaient contre la loi sur les laissez-passer. Ces étudiants et ces enfants qui ont été tués et qui sont encore tués en Afrique du Sud aujourd'hui protestent contre l'enseignement de l'*afrikaans* dans leurs écoles. Mais les lois sur les laissez-passer et sur l'enseignement de l'*afrikaans* sont des mesures répressives qui symbolisent le système haineux de l'*apartheid* et qui visent à le perpétuer. Mais les Africains d'Afrique du Sud, dont le nombre s'élève à plus de 18 millions, ne resteront pas indifférents devant cette brutalité. Leurs manifestations et leurs protestations sont le commencement de la fin du système du régime raciste. Leur soulèvement est spontané en ce sens qu'aucune personne qui se respecte ne peut faire face à une lâche violence sans recourir à une forme légitime de lutte. En fait, la situation interne en Afrique du Sud montre clairement que la résistance au système d'*apartheid* s'étend. Par exemple, les conditions de travail dans les mines ne sont plus acceptées par les travailleurs. En outre, la conscience politique des Africains croît de jour en jour, et ce d'autant plus que les victoires remportées par les peuples du Mozambique et de l'Angola ont poussé les Africains à accélérer leur lutte de libération.

108. Le régime sud-africain se livre depuis un certain temps à un effort visant à détruire le "mouvement de prise de conscience des Noirs", qui est principalement dirigé par des étudiants et des jeunes noirs et qui recueille un appui de plus en plus grand parmi la communauté noire. Depuis les manifestations qui se sont déroulées à l'occasion du dixième anniversaire du FRELIMO [*Front de libération du Mozambique*] le 25 septembre 1974, le régime a détenu, torturé et poursuivi en justice de nombreux dirigeants des organisations de prise de conscience des Noirs, telles que la South African Students Organization, la Black People's Convention, la Black Allied Workers Union, le Black Communities Programme et plusieurs groupes culturels noirs. Le procès de neuf dirigeants de ces organisations se poursuit depuis deux ans. Mais, malgré tout, la jeunesse noire a constamment trouvé de nouveaux chefs et le mouvement a survécu grâce au courage et à l'activisme manifestés par la population noire. Cette année, au cours de la session du Parlement blanc, le régime a présenté deux nouveaux odieux projets de loi de répression qui visent à éliminer tout vestige de légalité en Afrique du Sud et à étouffer le mouvement noir.

109. De toute évidence, le régime de Pretoria a hâte de consolider l'*apartheid* en accélérant la mise en

œuvre de sa politique de bantoustans. Il a l'intention de déclarer, le 26 octobre, la pseudo-indépendance du Transkei. Incidemment, cette date marque aussi le dixième anniversaire de la révocation du Mandat sur la Namibie; ce sera une date d'infamie en Afrique du Sud. D'après les calculs du régime, lorsque le Transkei deviendra indépendant, ce ne sont pas seulement les 2 millions d'habitants de ce bantoustan qui devront devenir soit "citoyens" du Transkei soit apatrides mais aussi les 2 millions de personnes de langue xhosa qui vivent dans le reste de l'Afrique du Sud. Les 2 millions de personnes de langue xhosa qui vivent en Afrique du Sud y deviendront automatiquement des étrangers.

110. La crise d'Afrique du Sud a évolué rapidement au cours des dernières années. Comme je l'ai dit, il y a eu de nombreux assassinats de travailleurs et de jeunes dans les mines, dans les usines et dans plusieurs villes. Le régime avait espéré pouvoir intimider la population par ces actes de barbarie de la police. Comme l'ont montré les événements, il a lamentablement échoué; c'est pourquoi il recourt maintenant à des massacres de grande envergure.

111. Cette crise comporte de nombreux éléments. Je n'ai pas l'intention de les analyser en détail; je vais simplement les dégager.

112. En premier lieu, il y a l'oppression continue et l'intensification de l'*apartheid*, contrairement à ce que laisse entendre la propagande que fait à l'étranger le régime sud-africain. En deuxième lieu, il y a la crise économique. En troisième lieu, il y a l'ampleur prise par le mouvement de libération qu'ont encouragé les progrès réalisés dans la lutte de libération — c'est-à-dire en Angola et au Mozambique. Inutile de le dire, le régime d'*apartheid* semble s'être particulièrement déchaîné après la défaite qu'il a subie en Angola et après que le Conseil de sécurité ait condamné son agression contre cet Etat africain indépendant.

113. Quelles leçons peut-on tirer des événements de Soweto et d'autres municipalités africaines? La plus évidente, c'est que le système d'*apartheid* est absolument insoutenable. Malgré l'énorme législation d'oppression, malgré les atrocités sans merci qui ont été commises, malgré toutes les mesures qu'a adoptées le régime sud-africain, les Africains ont persévéré dans leur résistance au système d'*apartheid* et, en fait, un nombre croissant de libéraux et de progressistes blancs s'y opposent également.

114. On nous a dit bien souvent que des changements se produisaient en Afrique du Sud. Nous avons entendu parler de changements superficiels, de l'élimination de l'*apartheid* mesquin. M. Vorster change maintenant, il devient plus moderne, et ainsi de suite. Les meurtres d'enfants et d'étudiants prouvent clairement que ce n'est que de la frime. On nous dit que l'Afrique du Sud souhaite la paix avec ses voisins, qu'elle souhaite une coexistence pacifique avec

les Etats africains, qu'elle souhaite promouvoir des échanges de coopération avec les Etats souverains d'Afrique. Mais un régime qui prospère grâce à une agression intérieure contre sa propre population et à une agression extérieure contre ses voisins ne saurait prétendre à des échanges de coopération avec l'Afrique libre ou avec le reste du monde. Qui plus est, ce serait le comble du tragique et le comble de la naïveté de la part de l'Afrique libre que d'accepter la coexistence avec l'oppression, la répression et la violence que subissent quotidiennement nos frères africains en Afrique du Sud.

115. Mais il y a encore une leçon, et c'est une leçon dont nous voudrions parler avec autant de modération et autant de solennité que possible, et sans acrimonie, sans amertume, mais avec beaucoup de chagrin. Aux nations qui continuent à se payer de mots quant à l'appui à accorder à la lutte contre l'*apartheid* et qui pourtant continuent de fournir à ce régime une assistance considérable sur les plans économique, matériel et, encore plus, militaire, à ces nations dont nous ne voulons pas mettre l'honneur en doute et dont nous ne sommes pas à même de disputer la souveraineté, nous demandons qu'elles fassent un examen de conscience. Chaque dollar qui entre en Afrique du Sud, chaque arme qui est fournie au régime sud-africain permet à ce régime non seulement de conserver une certaine respectabilité au sein de la communauté internationale mais aussi, ce qui est plus grave, de continuer de se livrer à des massacres du genre de ceux qui ont lieu actuellement en Afrique du Sud.

116. Dans le passé, nous avons entendu au sein du Conseil des arguments selon lesquels certaines des armes fournies à l'Afrique du Sud étaient destinées à la défense extérieure. Quand les représentants africains au Conseil ont argumenté et argumenté pour prouver que l'on ne peut établir une distinction entre les armes à usage de répression intérieure et les armes à usage de défense extérieure, on nous a suppliés de reconnaître que nous avions tort. Mais les événements actuels en Afrique du Sud montrent clairement que nous avions raison. Les hélicoptères utilisés par les autorités sud-africaines ne sont pas utilisés pour protéger l'intégrité territoriale de l'Afrique du Sud ou son indépendance; ils sont utilisés en tant qu'éléments du mécanisme de répression et d'oppression contre la population africaine, contre des petits enfants, contre d'innocents étudiants, contre de simples spectateurs. Que ces nations fassent donc un examen de conscience minutieux lorsqu'elles décident de continuer de fournir des armes à l'Afrique du Sud, lorsqu'elles décident de collaborer sur une grande échelle avec l'Afrique du Sud dans les domaines économique et commercial et lorsqu'elles décident de fournir des réacteurs nucléaires à ce régime.

117. Il y a une autre leçon: un peuple ne peut se résigner à un asservissement perpétuel, si puissant que soit l'opresseur. Je crois que, dans ce domaine,

les représentants de l'ANC et du PAC ont dit tout ce qu'il y avait à dire.

118. Dans ces conditions, que pouvons-nous faire ? Que peut faire la communauté internationale pour soulager les souffrances de nos frères d'Afrique du Sud, pour réduire l'holocauste de la situation toujours plus grave qui se dessine actuellement dans cette région, situation qui, il n'en faut point douter, menace directement la paix et la sécurité internationales ? Que peut faire le Conseil de sécurité ? Nous croyons que le Conseil doit agir en tenant compte de ses responsabilités. Il doit être fidèle à ses responsabilités en tant qu'organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous croyons que le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir, dans le cadre de la Charte, pour veiller à ce qu'il soit mis fin au régime d'*apartheid*.

119. Naturellement, en demandant cette réunion du Conseil, les membres africains du Conseil savaient fort bien qu'à ce stade ils ne pourraient pas obtenir toutes les mesures qu'ils désirent. Mais, certainement, le moment viendra où nous présenterons au Conseil des demandes de mesures que, selon nous, le Conseil devra adopter pour faire face aux exigences de la situation. Mais, à l'heure actuelle, alors que les massacres se poursuivent, alors que des petits enfants souffrent et deviennent victimes des nouveaux héros, qui tirent si facilement, du régime d'*apartheid* d'Afrique du Sud, nous croyons que le Conseil a le devoir de faire écho à l'indignation de la communauté internationale devant les injustices commises contre la population africaine, devant la tyrannie du régime de Vorster. Nous croyons que le Conseil a le devoir de montrer sa solidarité et son appui à la lutte légitime de la population de l'Afrique du Sud. Nous espérons que le Conseil agira conformément aux besoins de l'heure.

120. Nous n'avons vraiment pas besoin de revenir devant le Conseil après d'autres Sowetos. Nous n'avons vraiment pas besoin de revenir devant le Conseil après d'autres Sharpevilles. L'Organisation des Nations Unies n'a pas besoin de nouveaux massacres délibérés pour être convaincue de la nécessité d'agir très rapidement et de façon décisive. Les Etats africains n'ont certainement pas besoin de ces massacres pour être convaincus. C'est pourquoi nous avons appuyé et continuerons d'appuyer les mouvements de libération en Afrique du Sud.

121. Nous croyons que nos collègues occidentaux n'ont pas besoin de ces tristes rappels. Nous les invitons, ainsi que les autres membres du Conseil, à agir rapidement et de façon décisive.

122. M. PAQUI (Bénin) : Il se fait tard. L'heure n'est plus aux longs discours mais à des actes positifs et concrets. C'est pourquoi ma délégation se bornera à faire quelques brèves observations, le dossier dont le Conseil est saisi étant bien connu de tous les membres.

123. Après les événements de Sharpeville, de triste mémoire, que la communauté internationale commémore désormais, la flambée de violence se développe actuellement à Soweto et dans plusieurs autres parties de l'Afrique du Sud, où le régime vomi d'*apartheid* démontre à l'évidence son inébranlable volonté de prouver à quel point il se moque des différentes résolutions prises dans tous les organes de la famille des Nations Unies et sa volonté de réprimer de façon impitoyable toute velléité de la population noire sud-africaine d'élever la voix contre la politique d'*apartheid* instaurée par la bande de Vorster en Afrique du Sud.

124. Les événements au cours desquels la police nazie sud-africaine s'acharne contre les enfants des écoles et les étudiants, événements qui se soldent par la mort d'une centaine de personnes et des centaines de blessés, constituent un crime contre l'humanité tout entière. Les reportages de la presse internationale ne se donnent même pas la peine de cacher le caractère barbare et sauvage de cette répression.

125. Les événements qui motivent la convocation urgente du Conseil sont de nature à réveiller la conscience de ceux qui se croient encore autorisés à se complaire dans le rêve chimérique d'infléchir, d'une façon ou d'une autre, la politique d'*apartheid* qu'incarnent les enrégés de Pretoria, dirigés par Vorster.

126. Selon les informations de la presse, ce fieffé raciste, cet attardé mental, serait en train de rechercher les voies et moyens permettant au régime d'Ian Smith de revoir sa politique en vue de composer avec les Noirs et de créer des conditions favorables à un gouvernement de majorité noire au Zimbabwe. Nous avons eu, en son temps, à dénoncer la mascarade que constitue la prétendue libéralisation de la politique d'un gouvernement qui néglige les libertés élémentaires de l'écrasante majorité des Noirs et des gens de couleur de l'Afrique du Sud et qui prétend, du moins officiellement, vouloir conseiller la modération au régime de Smith instauré au Zimbabwe. Il s'agit, bien sûr, d'une comédie grossière, car ce qui se passe à Soweto et ailleurs en Afrique du Sud démontre, s'il en était encore besoin, que ce que cherche avant tout Vorster c'est à consolider l'axe raciste Pretoria-Salisbury et à appliquer une philosophie politique relevant des temps anciens.

127. Mon gouvernement a déjà eu à stigmatiser l'acte criminel que continue de perpétuer le régime raciste d'*apartheid* à Soweto; c'est pourquoi il estime que le défi que Vorster et Smith lancent à la communauté justifie pleinement l'application à l'encontre de ce régime des dispositions du Chapitre VII de la Charte, car les événements de Soweto et la consolidation de l'axe Pretoria-Salisbury constituent sans nul doute une menace sérieuse à la paix et à la sécurité internationales. Il ne faut pas que le Conseil attende une flambée générale en Afrique avant de s'émouvoir et de se décider à agir.

128. Ma délégation ose espérer que ceux qui apportent leur soutien à ce régime en lui accordant une aide militaire et stratégique et qui se refusent à regarder certaines réalités en face comprendront que la morale, l'élémentaire morale, leur impose plus que jamais de cesser de soutenir un régime vomé et d'examiner leur conscience. Puissent les victimes de Soweto et d'ailleurs en Afrique du Sud contribuer à les décider enfin à aider, et de façon résolue, à l'isolement de Vorster et de son disciple Ian Smith.

129. M. LAI Ya-li (Chine) [traduction du chinois] : Depuis le 16 juin, les étudiants et le peuple africains d'Afrique du Sud, qui sont victimes de persécutions racistes dans ce pays, manifestent dans les rues de Soweto et dans d'autres régions pour protester contre la politique d'*apartheid* et de discrimination raciale des autorités sud-africaines. Ces manifestations sont en fait parfaitement légitimes. Les autorités racistes sud-africaines du régime de Vorster n'en ont pas moins envoyé une importante force de police armée massacrer de jeunes étudiants sans défense, et même un grand nombre d'écoliers ont été brutalement assassinés. On a signalé que jusqu'à présent une centaine de personnes ont été tuées et près de 1 000 blessées. La situation continue d'évoluer.

130. L'incident de Soweto est l'incident le plus grave depuis le massacre de Sharpeville de 1960 ayant donné lieu à des assassinats barbares qui sont uniquement imputables au régime raciste sud-africain. Il constitue également une provocation flagrante lancée au peuple azanien et au peuple africain tout entier. La délégation chinoise est indignée au plus haut point par les atrocités brutales commises par les autorités racistes sud-africaines et les condamne très sévèrement. A cet égard, nous voudrions exprimer notre sympathie et nos condoléances les plus vives aux familles des victimes et manifester notre appui et notre solidarité le plus ferme au peuple azanien qui lutte héroïquement contre ces brutalités.

131. Ces atrocités choquantes commises par le régime raciste de Vorster ont entièrement démasqué cette supercherie consistant à faire croire dernièrement que la réconciliation et le dialogue étaient possibles. Elles révèlent le caractère sinistre de ce régime en prouvant qu'il est résolument hostile au peuple azanien et à l'ensemble de l'Afrique. Comme le grand révolutionnaire chinois, Lu Hsiun, l'a dit à juste titre : "La dette du sang doit être payée de la même façon. Plus on la remet, plus l'intérêt qu'elle portera sera élevé". Plus l'oppression est grande, plus la résistance est forte. Il serait tout à fait vain pour Vorster et sa clique d'essayer d'écraser la juste lutte du peuple azanien par des massacres sanglants. Ces actes inciteront inévitablement le peuple azanien et l'ensemble de l'Afrique à résister de manière encore plus acharnée, mettront un comble à leur indignation, renforceront leur unité et les amèneront à lutter par tous les moyens jusqu'à ce que le régime raciste sud-africain soit renversé.

132. Le Gouvernement et le peuple chinois ont toujours appuyé vigoureusement le peuple azanien et les autres peuples d'Afrique australe dans leur juste lutte contre le racisme et le colonialisme, pour l'indépendance et la libération nationale. La délégation chinoise estime que le Conseil de sécurité doit prendre immédiatement des mesures en vue de condamner résolument les atrocités commises par les autorités racistes sud-africaines et d'appliquer le châtiment nécessaire, ordonner l'arrêt immédiat des persécutions et des répressions auxquelles le peuple africain est soumis et demander à tous les Etats et peuples du monde d'appuyer activement et jusqu'à la victoire complète la juste lutte menée par le peuple azanien contre le racisme et pour obtenir sa libération.

133. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [interprétation du russe] : L'Union soviétique et sa délégation, comme de nombreux autres pays ainsi que leur mission auprès de l'Organisation, ont appris avec la plus profonde indignation et la plus profonde horreur les crimes monstrueux et sans précédent commis par le régime raciste d'Afrique du Sud contre la population africaine, c'est-à-dire contre les véritables maîtres de ce pays. Les fusillades en masse, les assassinats d'enfants absolument innocents, d'adolescents, de jeunesse africaine, commis délibérément par la police et les soldats racistes depuis quatre jours à Soweto et dans d'autres régions d'Afrique du Sud ne peuvent que susciter une indignation profonde et la condamnation la plus sévère. Ces actes cruels et inhumains de violence et de terreur ne peuvent être comparés qu'aux répressions monstrueuses qui ont été commises il y a 30 ans par les bourreaux hitlériens et leurs sbires fascistes dans les territoires qu'ils avaient occupés en Union soviétique et dans d'autres pays européens.

134. Aujourd'hui, le monde s'est convaincu encore une fois que le raciste Vorster et ses complices ne sont pas seulement des fascistes en esprit, que ce ne sont pas seulement des fascistes par l'identité de leurs convictions, mais aussi par leurs actes et plus exactement par leurs crimes sanglants, et qu'ils sont eux aussi fascistes; mais ils ont pour leurs méfaits racistes un nouveau terme : *apartheid*.

135. L'Union soviétique, avec tous les pays d'Afrique et d'ailleurs, condamne énergiquement ces crimes inhumains des autorités racistes sud-africaines et exige de la façon la plus énergique qu'on y mette fin. La communauté mondiale et l'Organisation des Nations Unies ont depuis longtemps condamné la honteuse politique raciste d'*apartheid* comme un crime très grave contre l'humanité. A la vingt-huitième session de l'Assemblée générale, la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'*apartheid* a été adoptée [résolution 3068 (XXVIII)]. Comme on le sait, cette convention a été adoptée sur l'initiative de l'Union soviétique. Aujourd'hui, tous les Etats Membres se sont convaincus encore une fois de l'actualité de cette mesure et de l'exactitude

de la définition donnée au régime d'*apartheid*. Aujourd'hui, de la tribune du Conseil de sécurité, la délégation soviétique s'adresse une fois de plus à tous les Etats qui n'ont pas encore signé ou ratifié cette convention pour qu'ils s'associent le plus rapidement possible à ce document international si important afin que les criminels racistes sud-africains, conformément aux dispositions de cette convention, soient amenés dans les plus brefs délais à répondre de leurs actes sur le plan international et subissent le châtiment légitime le plus sévère. Si on n'agit pas de la sorte, les racistes qui ont usurpé le pouvoir en Afrique du Sud et qui oppriment la population autochtone de ce pays pourront élargir l'ampleur de leurs crimes monstrueux et les étendre aux pays voisins. C'est d'ailleurs de là que vient le danger réel d'un conflit racial en Afrique, qui menacerait la paix et la sécurité internationales. L'agression sud-africaine contre l'Angola en est la preuve.

136. Dans sa résolution 3411 G (XXX), l'Assemblée générale a déclaré que le régime raciste sud-africain était illégitime et n'avait pas le droit de représenter le peuple d'Afrique du Sud. En même temps, l'Assemblée a déclaré que les représentants authentiques de la majorité écrasante du peuple sud-africain étaient les mouvements de libération nationale.

137. Comme on le sait, l'Assemblée générale a exigé à maintes reprises que tous les Etats mettent fin entièrement à toute coopération avec le régime raciste et criminel d'Afrique du Sud, et notamment à toute coopération dans le domaine militaire. Cependant, comme cela a été souligné ici, certains Etats Membres, et en particulier certains pays occidentaux, ignorent encore ces nombreux appels et décisions de l'Organisation tendant à ce qu'il soit mis fin à toute coopération avec l'Afrique du Sud. Aujourd'hui, alors que ce régime raciste inhumain s'est révélé définitivement être l'ennemi de la paix et de l'humanité, ceux qui en paroles se prononcent en faveur du respect des droits de l'homme ont la possibilité de confirmer leurs paroles par des actes, de se prononcer pour la protection des droits de la population autochtone d'Afrique du Sud, de condamner le régime raciste pour ses méfaits sanglants et de mettre fin entièrement à tout appui politique, diplomatique, économique, militaire et autre à ce régime.

138. Les événements d'Afrique du Sud exigent que la communauté internationale — et en premier lieu le Conseil de sécurité — prenne des mesures énergiques et rapides pour éliminer la politique criminelle d'*apartheid* menée par les autorités sud-africaines. Les représentants des pays africains qui ont pris la parole à cette réunion ont présenté des propositions qui, de l'avis de la délégation soviétique, sont tout à fait opportunes, importantes et nécessaires en l'occurrence et ont pour but de faire cesser sans délai la violence et les assassinats commis contre la population autochtone du pays par les autorités d'Afrique du Sud et de leur faire mettre fin à leur politique de

racisme et d'*apartheid*. La délégation soviétique appuie pleinement la position et les propositions des pays africains.

139. De l'avis de la délégation de l'Union soviétique, il faut appliquer à l'Afrique du Sud les sanctions les plus énergiques prévues par la Charte. Nous approuvons la déclaration faite hier par le Président par intérim du Comité spécial contre l'*apartheid*, dans laquelle le Comité réclamait l'imposition d'un embargo total sur tout le matériel destiné aux forces armées et à la police de l'Afrique du Sud et l'isolement total du régime raciste sud-africain.

140. L'Union soviétique estime que la session du Conseil réunie d'urgence aujourd'hui devra être suivie de l'adoption de nouvelles mesures, tant de la part du Conseil que de la part d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale. Ce n'est que de cette façon que l'on pourra mettre fin une fois pour toutes au racisme et à l'*apartheid* en Afrique du Sud et aux crimes que ce gouvernement ne cesse de commettre contre l'humanité.

141. L'Union soviétique a toujours été et restera toujours aux côtés des valeureux combattants qui luttent contre le racisme et l'*apartheid*, et, avec les pays africains et toute l'humanité progressiste, elle continuera d'apporter une assistance et un appui actifs à leur lutte noble et légitime pour la liberté et l'indépendance.

142. La position de l'Union soviétique sur toutes les questions antiracistes et anticoloniales a été confirmée une fois de plus dans le programme du XXVe Congrès du parti communiste de l'Union soviétique à la suite du rapport du camarade Leonid Ilitch Brejnev, programme pour le renforcement de la lutte en faveur de la paix et de la coopération internationale et pour la liberté et l'indépendance des peuples. Dans ce programme, il est dit ce qui suit :

“L'une des tâches internationales les plus importantes est l'élimination complète de tous les vestiges du système d'oppression coloniale et d'entrave à l'égalité et à l'indépendance des peuples, ainsi que de tous les foyers de colonialisme et de racisme.”

143. Le représentant de l'African National Congress, dans sa déclaration politique énergique qui dénonçait l'Afrique du Sud, a exprimé et souligné la foi du peuple de son pays dans l'Organisation des Nations Unies et son organe principal, le Conseil de sécurité. Il a demandé instamment au Conseil d'adopter des mesures urgentes contre le régime raciste d'Afrique du Sud. Chacun des membres du Conseil et le Conseil dans son ensemble ont le devoir de répondre à cet appel et de condamner le régime raciste, de prendre des mesures efficaces contre ce régime et de mettre un terme à ses crimes racistes.

144. La délégation de l'Union soviétique, compte tenu de l'urgence et de l'importance de la question examinée, demande que le Conseil aujourd'hui — je répète : aujourd'hui et non pas demain — adopte une décision. Le Conseil doit condamner sévèrement le régime raciste d'Afrique du Sud et exiger qu'il soit mis fin immédiatement à la violence contre la population africaine.

145. La délégation soviétique est prête à voter aujourd'hui en faveur du projet de résolution sur cette question présenté par huit membres du Conseil⁵. Nous sommes certains que ce projet de résolution, s'il est mis aux voix aujourd'hui, sera adopté à la majorité écrasante des membres du Conseil.

146. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu de M. Nicasio Valderrama, rapporteur du Comité spécial contre l'*apartheid*, une lettre en date du 18 juin qui se lit comme suit :

"Au nom du Comité spécial contre l'*apartheid*, j'ai l'honneur de demander à être autorisé à faire une déclaration devant le Conseil de sécurité sur la question inscrite à son ordre du jour."

147. Le Conseil a adressé dans le passé des invitations aux représentants d'autres organes appropriés de l'Organisation des Nations Unies lors de l'examen de questions figurant à son ordre du jour. Si je n'entends pas d'objections, il me semble donc pertinent d'adresser une invitation à M. Valderrama en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire.

Il en est ainsi décidé.

148. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'invite M. Valderrama, rapporteur du Comité spécial contre l'*apartheid* à prendre place à la table du Conseil et je lui donne la parole.

149. M. VALDERRAMA (Rapporteur du Comité spécial contre l'*apartheid*) [*interprétation de l'anglais*] : Au nom du Comité spécial contre l'*apartheid*, je voudrais, Monsieur le Président, vous remercier, ainsi que les autres membres du Conseil, de me donner cette occasion de participer à ce débat. C'est pour le Comité spécial un sujet de grande satisfaction de voir que ces délibérations se déroulent sous la présidence du représentant très compétent de la Guyane, pays qui a toujours soutenu la lutte de libération en Afrique du Sud et en Afrique australe. Il y a quelques jours seulement, le Comité a adressé un message de félicitations au Premier Ministre de la Guyane à l'occasion du dixième anniversaire de l'indépendance de ce pays dans lequel il soulignait la contribution de la Guyane à la lutte contre l'*apartheid* et le colonialisme.

150. Hier, le Comité spécial a publié un communiqué de presse condamnant la vague de tueries insensées, honteuses et atroces d'écoliers noirs

innocents à Soweto et dans d'autres régions de l'Afrique du Sud. Dans ce communiqué le Comité invitait, entre autres choses, les gouvernements et organisations à dénoncer ce nouveau crime atroce du régime de Vorster. Plus de 100 personnes ont été tuées et un plus grand nombre encore ont été blessées. Le chiffre des victimes dépasse déjà celui du massacre tristement célèbre de Sharpeville en 1960.

151. Peut-on encore douter que le régime de Vorster veut réprimer la majorité noire d'Afrique du Sud dans sa poursuite mégalomane de la politique sauvage et anachronique d'*apartheid* et de domination raciale ? Peut-on encore douter que le régime d'*apartheid* est l'incarnation de l'injustice d'une société qui cherche à imposer sa volonté par la violence et le terrorisme ? Voilà à quoi se ramène, de l'avis du Comité spécial, le terrorisme.

152. Je n'ai pas besoin de décrire en détail les tristes et déplorables événements qui se déroulent aujourd'hui en Afrique du Sud. Je me contenterai de répéter l'appel lancé par le Comité spécial dans sa déclaration d'hier en faveur d'un embargo total sur tout le matériel destiné aux forces armées et à la police de l'Afrique du Sud et de l'isolement total du régime raciste sud-africain.

153. Comme le Comité spécial l'a souligné à maintes reprises, et comme il l'a encore fait hier, le conflit qui a lieu en Afrique du Sud est un conflit entre le racisme et le non-racisme. Le régime raciste de Pretoria, dans sa volonté entêtée de maintenir la domination blanche, précipite un conflit racial qui peut avoir des conséquences incalculables pour la coopération et la paix internationales.

154. La population noire d'Afrique du Sud adhère au principe du non-racisme. C'est pourquoi sa juste cause s'est gagnée l'appui courageux de centaines d'étudiants blancs du Christian Institute of Southern Africa et de nombreux autres.

155. En prenant des mesures pour éliminer l'*apartheid*, nous montrerons notre solidarité envers la population noire d'Afrique du Sud dans sa juste lutte et envers tous les Blancs qui sont à ces côtés en Afrique du Sud.

156. Je tiens à souligner que les tragiques événements de ces derniers jours étaient prévisibles. Le Comité spécial a déclaré à maintes reprises que le régime raciste impitoyable de Pretoria et le militantisme et la résistance croissants du peuple opprimé d'Afrique du Sud mèneraient inévitablement à un conflit. Tout récemment encore, de nombreux Sud-Africains ont mis en garde le régime raciste sud-africain contre le danger grave et imminent d'un conflit violent.

157. Si nous nous contentons aujourd'hui de simples condamnations du régime d'*apartheid* et refusons de

prendre des mesures efficaces pour mettre fin à ses crimes, nous manquerons totalement à notre devoir vis-à-vis de la population noire opprimée d'Afrique du Sud.

158. Il y a 16 ans, le Conseil de sécurité s'est réuni en session urgente pour examiner le massacre insensé d'Africains à Sharpeville. Il a condamné le massacre et demandé l'abolition de l'*apartheid*. Le Conseil se réunit à nouveau aujourd'hui parce qu'il n'a pas été en mesure d'entreprendre l'action efficace qu'exigeait la situation en Afrique du Sud. Nous espérons que toutes les puissances intéressées faciliteront cette action.

159. Depuis des années, le Comité spécial demande l'imposition d'un embargo obligatoire sur les armes à destination du régime raciste de Pretoria, au titre du Chapitre VII de la Charte. Cet appel a été lancé à maintes reprises et a été entériné par l'Assemblée générale à des majorités écrasantes. Les événements de Soweto et d'autres régions de l'Afrique du Sud justifient cet appel.

160. De l'avis du Comité spécial, le Conseil ne doit pas seulement condamner les dernières atrocités

d'Afrique du Sud. Il doit également exiger que le régime mette fin sur le champ à sa violence démentielle contre les Noirs africains innocents et sans défense et prenne des mesures pour abolir une fois pour toutes le système criminel d'*apartheid* et de discrimination raciale.

161. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Les auteurs du projet de résolution⁵ ont demandé les adjonctions suivantes. A la fin du deuxième alinéa du préambule, ajouter "1976" après les mots "le 16 juin". Insérer un nouvel alinéa entre le premier et l'actuel deuxième alinéa du préambule qui se lirait comme suit :

"Ayant examiné également le télégramme adressé au Secrétaire général par le Président de la République démocratique de Madagascar (S/12101),"

La séance est levée le samedi 19 juin, à 1 h 15.

Notes

¹ A/31/110, annexe, point 10.

² Documents officiels de l'Assemblée générale, trentième session, Supplément no 22.

³ A/AC.115/L.438, p.7.

⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁵ Distribué ultérieurement sous la cote S/12103.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经销处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишете по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
